

Recherches sociographiques



L'histoire de la population et l'étude de la mobilité sociale au Saguenay, XIX-XX Siècles

Gérard Bouchard

Volume 17, Number 3, 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055726ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055726ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Bouchard, G. (1976). L'histoire de la population et l'étude de la mobilité sociale au Saguenay, XIX-XX Siècles. *Recherches sociographiques*, 17(3), 353–372.
<https://doi.org/10.7202/055726ar>

Article abstract

Les enquêtes de démographie rétrospective, s'appuyant sur une technologie entièrement renouvelée, ont ouvert à la sociologie aussi bien qu'à l'histoire sociale des perspectives de recherche extrêmement riches. En particulier, pour ce qui concerne l'analyse concrète des structures sociales québécoises en termes de classes et de rapports sociaux, on peut escompter ici des profits considérables. Mais ces avenues prometteuses sont souvent hérissées de difficultés qui tiennent tantôt aux sources documentaires, tantôt à la méthodologie proprement dite, et elles invitent à des solutions et à des interprétations prudentes. Les unes comme les autres sont ici brièvement exposées et commentées.

L'HISTOIRE DE LA POPULATION ET L'ÉTUDE DE LA MOBILITÉ SOCIALE AU SAGUENAY, XIX^e — XX^e SIÈCLES

Les enquêtes de démographie rétrospective, s'appuyant sur une technologie entièrement renouvelée, ont ouvert à la sociologie aussi bien qu'à l'histoire sociale des perspectives de recherche extrêmement riches. En particulier, pour ce qui concerne l'analyse concrète des structures sociales québécoises en termes de classes et de rapports sociaux, on peut escompter ici des profits considérables. Mais ces avenues prometteuses sont souvent hérissées de difficultés qui tiennent tantôt aux sources documentaires, tantôt à la méthodologie proprement dite, et elles invitent à des solutions et à des interprétations prudentes. Les unes comme les autres sont ici brièvement exposées et commentées.

I. DE LA DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE À L'HISTOIRE SOCIALE DE LA POPULATION

Le *Projet d'histoire sociale de la population du Saguenay*, que nous dirigeons avec la collaboration de Yolande Lavoie, démographe, est en cours depuis près de quatre années maintenant.¹ Dans sa phase actuelle, ce projet a essentiellement pour but : a) de reconstituer l'ensemble des familles de la région pour la période 1842-1911 à l'aide des registres de baptêmes, mariages et sépultures; b) de jumeler ces données avec celles des recensements nominatifs disponibles. Ce procédé dit de reconstitution des familles est l'un des derniers-nés dans le corpus méthodologique des sciences sociales. Ce n'est pas le moindre. Mis au point il y a une vingtaine d'années par le démographe français Louis Henry, il consiste à regrouper et à ordonner systématiquement pour une période donnée les actes de baptême, mariage et sépulture se rapportant aux mêmes noyaux familiaux. Si la période étudiée est suffisamment longue, il est ainsi possible de retracer l'histoire des familles et de conduire une série d'analyses extrêmement riches et diverses, allant de la fécondité et de la mortalité aux rapports sociaux et à la culture.²

1. Subventionné depuis janvier 1973 par le Conseil des arts du Canada, notre travail a jusqu'ici bénéficié de contributions diverses, dont celle de Jean-Paul Simard, Module d'histoire de l'Université du Québec à Chicoutimi, et du groupe Charbonneau-Légaré du Département de démographie de l'Université de Montréal.

2. Voir un exposé détaillé de la méthode dans : Louis HENRY et Michel FLEURY, *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Paris, éditions de l'Institut national des études démographiques, 1965, 182 p. Pour des applications heureuses du procédé, se reporter à : Louis HENRY et Étienne GAUTHIER, *La population de Crulai, paroisse normande*, Paris, Presses universitaires de France, Cahiers de l'I.N.E.D., 33, 1958, 269 p.; aussi :

L'exploitation conjointe, grâce aux techniques de jumelage, ou de *record linkage*,³ des données tirées des recensements nominatifs — paroissiaux ou fédéraux — permet d'enrichir substantiellement la première banque de données et d'introduire plus de rigueur dans la constitution des dossiers de familles.

À ce jour, environ 125 000 actes de baptême, mariage et sépulture ont été dépouillés dans le cadre de notre projet, ce qui représente la totalité des actes dressés dans l'ensemble de la région depuis l'ouverture des premiers registres en 1842 jusqu'en 1911. Parallèlement, nous avons procédé au dépouillement des manuscrits disponibles des recensements fédéraux, savoir ceux de 1851, 1861 et 1871.⁴ Le dépouillement des recensements paroissiaux opérés par les curés au cours de leurs visites (*status animarum*) est en cours. Selon nos prévisions, l'ensemble des données issues de ces divers relevés seront exploitées selon deux directions. Nous nous proposons d'abord de reconstituer l'évolution proprement démographique de la société saguenayenne. C'est là une démarche préalable de première importance : dénombrer les hommes, les suivre dans leurs déplacements, marquer les rythmes biologiques de la vie collective. Mais au demeurant, démarche classique résultant en une série de taux et de quotients relatifs à la fécondité, la nuptialité, la mortalité. La seconde perspective, qui consiste à intégrer les faits de population à un questionnement plus englobant, apparaît plus neuve et tout aussi féconde. De plusieurs façons, l'enquête d'histoire de la population est riche d'enseignements à caractère social, économique et culturel. Ainsi les comportements démographiques se prêtent à une analyse différentielle, en fonction de critères comme le revenu, l'habitat, la langue ou la religion. À cette fin, les sources les plus diverses peuvent être mises à profit, aussi bien bottins téléphoniques et listes fiscales qu'inscriptions funéraires. Certaines d'entre elles ouvrent la voie à des études de mobilité sociale tout à fait inédites et d'une rare richesse. Expliquons-nous.

II. DES CIRCUITS DE MOBILITÉ SOCIALE DANS LA LONGUE DURÉE

Les études qui ont été menées à ce jour sur les registres québécois, même les plus anciens, de baptêmes, mariages et sépultures ont établi hors de tout doute la qualité générale de ces documents et leur aptitude à appuyer des enquêtes extrêmement rigoureuses.⁵ Concernant les renseignements à

Hubert CHARBONNEAU, *Tourouvre-au-Perche aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, P.U.F., 1970. Le lecteur désireux de connaître l'état de la recherche en ce domaine consultera utilement un double numéro spécial des *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 4-5, 1972, entièrement consacré à la démographie historique, de même que les livraisons régulières d'une revue spécialisée publiée à Paris : *Annales de démographie historique*.

3. Voir : M.-H.-B. NEWCOMBE, « Couplage de données pour les études démographiques », *Population* (juillet-août 1969), pp. 653-683.

4. Ces archives gardent un caractère confidentiel pendant les cent années qui suivent leur constitution; elles sont ensuite livrées à la (vive) curiosité des chercheurs . . .

5. Voir : Gérard BOUCHARD et André LAROSE, « La réglementation du contenu des actes de baptême, mariage, sépulture au Québec, des origines à nos jours », *Revue d'Histoire d'Amérique française*, XXX, 1 (juin 1976), pp. 67-84; aussi, dans le même numéro, l'article de Raymond ROY et Hubert CHARBONNEAU, « Le contenu des registres paroissiaux canadiens au XVII^e siècle », pp. 85-98.

caractère socio-professionnel en particulier, une analyse procédant à partir d'un échantillon a montré le parti qu'on pouvait tirer des registres saguenayens.⁶ Songeons que, jusqu'en 1960 environ, date à laquelle la fécondité s'effondre, un père de famille avait de très nombreuses occasions d'apparaître dans les registres, et ce à divers titres, soit : comme conjoint à son (ses) mariage(s), comme père au baptême et quelquefois au décès de ses enfants, comme témoin à leur mariage, peut-être comme conjoint au décès de son épouse et enfin à son propre décès. Bien sûr, un sujet peut échapper à l'observation de diverses manières, par exemple à cause d'un décès hâtif ou d'une émigration définitive hors du Saguenay à moins que ce ne soit simplement par un vice d'enregistrement, l'officiant ayant omis de mentionner la profession de l'intéressé. Il n'empêche que, selon toutes probabilités, un fort contingent de pères ont dû apparaître une bonne douzaine de fois dans nos registres, surtout ceux du 19^e et du début du 20^e siècle. Si les clercs ont été minutieux, ce qui paraît s'avérer, c'est autant de mentions ou de clichés socio-professionnels à verser au dossier du sujet. La reconstitution des familles, qui permet de faire l'histoire des couples et même des individus, livre ces données déjà assemblées. En y joignant les informations tirées des recensements nominatifs fédéraux, paroissiaux et autres, on obtient une mention tous les trois ou quatre ans, mesure grossière, et ce pour une proportion de sujets largement représentative de la population totale.⁷

On peut espérer tirer de là une première représentation très détaillée des circuits de mobilité sociale au Saguenay sur plus de deux générations et pour une période généralement hors d'atteinte dans des enquêtes de ce genre. Il y a possibilité d'aller plus loin. Cherchant à prolonger l'analyse jusqu'à une époque récente, il nous a paru que, parmi plusieurs voies possibles, l'entrevue de vieillards ouvrirait des perspectives intéressantes. Cependant mille précautions sont à prendre dans cette voie séduisante et, en apparence, facile. C'est la principale leçon à tirer des essais auxquels nous nous sommes livrés. Ce genre d'entretien, devenu aujourd'hui à la mode, est particulièrement difficile à conduire, menacé de sombrer soit dans la fiction (l'interviewé résistant mal à la tentation d'éblouir), soit dans le futile (le récit tournant au bavardage). Pour éviter l'une et l'autre, il y a avantage à enfermer l'échange verbal dans des corridors étroits à l'intérieur desquels l'information peut être contrôlée. À cette fin, nous avons mis au point un instrument qui sert en même temps de grille d'entrevue et de fiche de relevé. Il consiste en trois pièces. La première établit l'identification de l'information (date et lieu de naissance, nom des père et mère, etc.), la deuxième son évolution socio-professionnelle (donnant la séquence précise des métiers exercés, des employeurs, des lieux de travail ou de résidence et des revenus), la troisième la liste de ses enfants avec mention de leur profession au moment de leur mariage (voir reproductions ci-après).⁸

6. Voir : Gérard BOUCHARD et Michel BERGERON, « Les registres de l'état civil de Notre-Dame-de-Laterrière (1855-1911) », *Archives* 75.3, VII, 3 (sept-déc. 1975), pp. 164-173.

7. Précisons que l'échantillon ainsi constitué ne risque pas d'être biaisé par le phénomène de la mobilité puisque la reconstitution des familles à l'échelle régionale permet de prendre en charge l'ensemble des familles, aussi bien les instables que les sédentaires.

8. Noter qu'un feuillet contenant des directives précises accompagne ces trois grilles. Certains renseignements sont plus précieux que d'autres, par exemple les mentions nominatives

Moyennant quelques opérations mineures, les données éventuellement recueillies à l'aide de cet instrument seront reportées sur ordinateur et automatiquement raccordées avec la banque des familles préalablement reconstituées pour la période 1842-1911; ce qui n'est pas le moindre intérêt du projet. Car en ayant soin de recruter des informateurs âgés de soixante-dix ans et plus, on est assuré d'une continuité quasi parfaite entre les deux ensembles de données : d'où l'intérêt de mettre en chantier le plus tôt possible ces entrevues de vieillards. En son état actuel toutefois, l'enquête est entièrement centrée sur la phase initiale, soit a) la reconstitution des familles pour la période 1842-1911 à partir des registres de baptêmes, mariages, sépultures et b) le jumelage de ces données avec les listes nominatives disponibles.

À long terme, quand toutes les données requises auront été rassemblées, l'objectif est de construire des circuits de mobilité géographique et socio-professionnelle sur plus d'un siècle. C'est une tentative qui n'a guère de précédent mais qui se justifie aisément, quels que soient les délais et l'ampleur de la tâche, par la moisson qu'elle promet.

III. LA MÉCONNAISSANCE DES STRUCTURES SOCIALES QUÉBÉCOISES

Sur cette voie, les modèles à imiter sont cependant peu nombreux et sans doute convient-il de déplorer, après bien d'autres,⁹ l'ignorance où nous sommes des conditions de vie collective des Québécois d'hier et d'aujourd'hui. Il faut rendre crédit, bien sûr, à des efforts pionniers¹⁰ et à quelques recherches récentes ou en cours en relation avec le thème des classes sociales, tant chez les historiens que chez les sociologues.¹¹ Mais

ou les notations de lieux et de dates qui permettent le jumelage avec les registres, les recensements et autres sources parallèles; l'interviewer doit s'appliquer à les relever avec beaucoup de soin. Aussi il faut toujours s'assurer que l'interviewé a bien déclaré tous ses emplois saisonniers ou qu'il n'a pas surévalué la profession de ses enfants (grille 3) ou de leur conjoint, etc.

9. Voir, par exemple, le plaidoyer, déjà ancien, de Guy ROCHER, « Les recherches sur les occupations et la stratification sociale », dans : F. DUMONT et Y. MARTIN, *Situation de la recherche sur le Canada Français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, pp. 173-184.

10. Telle l'enquête de G  rald FORTIN et Marc-Ad  lard TREMBLAY, *Les comportements   conomiques de la famille salari  e du Qu  bec*, Qu  bec, P.U.L., 1964; ou certains articles de Jean-Charles FALARDEAU, parmi lesquels « R  flexions sur nos classes sociales », *La Nouvelle Revue canadienne*, I, 3 (juin-juillet 1951), pp. 1-9; « L'origine et l'ascension des hommes d'affaires dans la soci  t   canadienne-fran  aise », *Recherches sociographiques*, VI, 1 (janvier-avril 1965), pp. 33-46; « Des   lites traditionnelles aux   lites nouvelles », *Recherches sociographiques*, VII, 1-2 (juin-ao  t 1966), pp. 131-145.

11. Car les historiens ne sont pas en reste. Dans la foul  e de pr  d  cesseurs d'ob  dience et de style aussi divers que Stanley Ryerson, Fernand Ouellet ou Alfred Dubuc, mentionnons les travaux de deux groupes de recherche du d  partement d'histoire de l'Universit   du Qu  bec    Montr  al, sur la soci  t   montr  alaise au XIX   si  cle et sur les mouvements politiques ouvriers au d  but du XX   si  cle, et ceux du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs du Qu  bec, dont le pr  sident actuel est James Thwaites de l'Universit   du Qu  bec    Rimouski; aussi des efforts individuels comme ceux de Thierry Ruddell sur les artisans de la ville de Qu  bec au d  but du XIX   si  cle, de Peter Southam de l'Universit   de Sherbrooke sur les politiques sociales qu  b  coises au XX   si  cle et les probl  mes de bien-  tre, de Paul Larocque de l'Universit   du Qu  bec    Rimouski sur les p  cheurs de l'Est du Qu  bec . . .

1

 DOSSIER SOCIO-PROFESSIONNEL. FICHE D'IDENTIFICATION

No. de l'entrevue : _____
Série : _____
Date : _____

A/SUJET

1. Nom, prénom : _____
2. Adresse : _____ 3. Lieu et date de naissance : _____
4. Lieu et date de son premier mariage : _____
5. Nombre de frères : _____ sœurs : _____
6. Moment où le sujet est devenu travailleur indépendant : _____

B/ÉPOUSE

1. Nom, prénom : _____
2. Lieu et date de naissance : _____

C/PÈRE DU SUJET

1. Nom, prénom : _____
2. Lieu et date de naissance : _____
3. Occupation au moment du mariage du sujet : _____

D/MÈRE DU SUJET

1. Nom, prénom : _____
2. Lieu et date de naissance : _____

2

HISTOIRE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Age ou année	Métier (descript.)	Lieu-travail	Résidence-fam.	Employeur	Salaire
1	é t é h i v				
2	é t é h i v				
3	é t é h i v				
4	é t é h i v				
5	é t é h i v				
6	é t é h i v				
7	é t é h i v				
8	é t é h i v				

Nom, Prénom :

Date de naissance No. de l'entrevue

Age ou année	Métier (descript.)	Lieu-travail	Résidence-fam.	Employeur	Salaire
9	é t é - h i v				
10	é t é - h i v				
11	é t é - h i v				
12	é t é - h i v				
13	é t é - h i v				
14	é t é - h i v				
15	é t é - h i v				
16	é t é - h i v				

3

MOBILITÉ INTER-GÉNÉRATIONNELLE

Prénom	Prof. au mariage	à 25 ans (si célib.)	Résid. actuelle
1	e n f.		
	c o n.		
2	e n f.		
	c o n.		
3	e n f.		
	c o n.		
4	e n f.		
	c o n.		
5	e n f.		
	c o n.		
6	e n f.		
	c o n.		
	e n f.		
	c o n.		
8	e n f.		
	c o n.		

Nom, Prénom

Date de naissance No. de l'entrevue

Prénom	Prof. au mariage	à 25 ans (si célib.)	Résid. actuelle
9	e n f.		
	c o n.	- - - - -	- - - - -
10	e n f.		
	c o n.	- - - - -	- - - - -
11	e n f.		
	c o n.	- - - - -	- - - - -
12	e n f.		
	c o n.	- - - - -	- - - - -
13	e n f.		
	c o n.	- - - - -	- - - - -
14	e n f.		
	c o n.	- - - - -	- - - - -
15	e n f.		
	c o n.	- - - - -	- - - - -
16	e n f.		
	c o n.	- - - - -	- - - - -

dans l'ensemble, le problème de la mobilité sociale, collective ou individuelle, considérée à l'échelle d'une ou de quelques générations, y tient peu de place. En fait, on doit aux sociologues de l'Université de Montréal les seuls travaux vraiment rigoureux et approfondis sur le sujet. D'abord, voici près de vingt ans, dans un article qui n'a paru qu'en anglais — ce qui permet de supputer l'intérêt qu'il a suscité parmi les Québécois francophones . . . — Guy Rocher et Yves de Jocas rendaient publics les résultats d'une recherche rétrospective sur la mobilité comparée des Canadiens anglais et des Canadiens français du Québec.¹² L'enquête avait consisté à étudier la mobilité entre deux générations au moyen d'un sondage parmi les actes de naissance et de mariage enregistrés au Service de la démographie de la province de Québec. À partir d'un échantillon de 1 405 actes de mariage de l'année 1954, les auteurs rapprochèrent systématiquement l'occupation des conjoints à leur mariage et celle de leur père au moment de leur naissance. Ils purent ainsi établir d'une manière très concrète des écarts sensibles entre Québécois anglophones et francophones : ici une promotion accélérée opérant par bonds, là une ascension de proche en proche, en escalier, et à faible portée. Par la suite, Jacques Dofny et Muriel Garon-Audy eurent la très heureuse idée de donner une suite à ce coup d'envoi en effectuant un sondage analogue pour l'année 1964. Ils constatèrent une réduction des écarts antérieurs; assez paradoxalement toutefois, cette atténuation serait due aux bouleversements survenus dans les structures sociales québécoises (politique économique, industrialisation) plutôt qu'à un authentique mouvement d'ascension individuelle.¹³

Pareilles enquêtes mériteraient d'être multipliées à l'échelle de villages, de villes, voire de régions et sur des périodes plus anciennes, sinon plus longues.¹⁴ N'y aurait-il pas là, en particulier, un champ d'action très sûr et très prometteur où on aurait intérêt à canaliser davantage les énergies d'étudiants de deuxième et de troisième cycle ?

La vie académique ne serait pas seule à y trouver son compte. Le renouvellement de la recherche sur le passé de la société québécoise s'est marqué dans de multiples directions depuis une quinzaine d'années. Des vides immenses subsistent. L'étude de la culture populaire, des régimes agraires, l'histoire démographique, la reconstitution des vécus religieux sont de ceux-là. Et aussi une ethnographie rétrospective et dynamique des groupes sociaux — ou des classes — quels que soient le milieu ou le niveau considérés. On voudrait que ces points d'ombres ne soient pas le signe d'une conscience historique encore abusée par les miroirs des vieilles idéologies dominantes et peu pressée d'en éclairer les voies et les moyens. Si l'enquête sur le passé procède de l'actuel, comme il sied de dire aujourd'hui, on

12. Voir : Guy ROCHER et Yves DE JOCAS, « Inter-generation Occupational Mobility in the Province of Quebec », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, XXIII, 1 (février 1957), pp. 57-68.

13. Voir : « Mobilités professionnelles au Québec », *Sociologie et sociétés*, I, 2, 1969, pp. 277-301.

14. Suivant en cela encore l'exemple de Jacques Dofny et de ses collaborateurs qui terminent actuellement l'exploitation d'un troisième sondage pratiqué cette fois parmi les actes de 1974.

suppose que c'est pour en retenir les questions et les doutes et non les clichés ou les quiétudes, à quelques sources qu'elles s'alimentent. De ce point de vue, certains champs d'investigation récemment ouverts par l'histoire sociale offrent quelque garantie. Ainsi il y a lieu de se réjouir de voir l'historiographie (au sens très large) des prochaines années enfin engagée dans des tâches élémentaires, sollicitée en priorité par les formes les plus concrètes de la vie collective : conditions biologiques et matérielles, infrastructures de toutes sortes ressortissant à la géographie, à la technologie ou à l'économie, cadres, clivages et rapports sociaux.

Ces remarques plaident en faveur d'études quantitatives appliquées à la reconstitution concrète des structures sociales anciennes. Elles ne prétendent pas enfermer la réflexion sur le passé dans une étroite perspective monographique où le réel, où les faits parleraient d'eux-mêmes. Bien au contraire et plus que toute autre peut-être, l'enquête d'histoire quantitative a besoin de s'appuyer sur des orientations théoriques et des hypothèses précises. Nous évoquons brièvement les nôtres.

IV. HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

Le Saguenay¹⁵ compte parmi ces régions appelées aujourd'hui périphériques, dont l'économie s'est structurée principalement à partir de l'extraction ou de l'exploitation primaire de ressources naturelles en vue de l'exportation. Il en résulte certains traits distinctifs bien connus comme la faible densité démographique, l'instabilité de la croissance et de l'emploi, l'anémie du secteur secondaire, l'éloignement des grands centres, chacun de ces éléments renvoyant au phénomène fondamental de la dépendance à l'endroit des marchés extérieurs, notamment offre de capitaux et demande de produits. Par le biais de cette étude sur la mobilité, notre ambition est de caractériser les hiérarchies sociales inhérentes aux régions périphériques.

Certains traits distinctifs des régions périphériques québécoises, comme la dépendance à l'endroit des centres métropolitains ou le type d'industrialisation et de croissance, ont suggéré à des chercheurs l'idée d'un rapprochement avec des pays sous-développés. Il importe de signaler en particulier, dans cette perspective, les tentatives amorcées récemment par Alfred Dubuc de l'Université du Québec à Montréal et Normand Séguin de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ces deux historiens se proposent de réinterpréter des aspects fondamentaux du passé québécois, considéré dans le cadre national ou régional, en s'inspirant des théories dites du développement du sous-développement.¹⁶ Ces théories invitent à

15. Pris ici au sens large qui est celui de la tradition, laquelle s'appuie du reste sur des réalités géographiques, démographiques et économiques convergentes. On y observe toutefois trois sous-régions nettement découpées, soit le Lac Saint-Jean de Saint-Thomas-Didyme à Larouche, le Haut-Saguenay de Jonquière à la Baie des Ha ! Ha ! et le Bas-Saguenay de la Baie jusqu'à Sacré-Coeur — Tadoussac appartenant pleinement au monde de la Côte.

16. Voir par exemple : Alfred DUBUC, « Les inégalités économiques », *Le Devoir*, 2 et 3 mars 1973; Normand SÉGUIN, « L'économie agro-forestière : genèse du développement au Saguenay au XIX^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, XXIX, 4 (mars 1976), pp. 559-566; du même auteur, on se reportera surtout à *La Conquête des terres au XIX^e siècle. Le cas d'Hébertville au Lac St-Jean*, thèse de doctorat en histoire, à paraître au début de 1977.

reconsidérer l'impact créé par l'afflux du capital étranger dans une économie jusque là livrée à ses propres dynamismes. Il advient par exemple que l'expansion du capitalisme industriel exerce un effet destructeur sur les processus autochtones de développement et enclanche des mécanismes de freinage et de sous-développement au lieu d'accélérer le progrès économique et social. Ce n'est pas le moindre intérêt de ces théories que de proposer une analyse des rapports de classes qui sont mis en place en même temps que le nouveau régime économique. Essentiellement, il est suggéré que l'introduction du capitalisme métropolitain dans une économie marginale (entendons de subsistance ou à croissance lente) a pour effet de transformer la hiérarchie sociale selon deux modes opposés. D'un côté, agglomérée autour de l'État ou de ses diverses instances en faisant office d'intermédiaire ou de liaison entre la population locale et le capital étranger, une bourgeoisie autochtone consolide sa domination. À l'autre extrémité, une classe de prolétaires se constitue, fruit de la dégradation économique et sociale que génère le capitalisme périphérique. Un tel cadre d'analyse ouvre ainsi à la fois sur l'étude de la classe dominante¹⁷ et de la classe dominée.

Dans la perspective de l'enquête régionale, la deuxième direction semble toute désignée. Certes, le schéma général qui vient d'être évoqué n'a pour fonction que de jeter un éclairage initial en vue d'une position du problème. En l'occurrence, il a l'avantage de proposer certains éléments stimulants pour une réflexion organisée sur les phénomènes de dépendance collective, sans présumer, bien sûr, des résultats finals de l'enquête.¹⁸ Cela dit, dans l'état actuel de nos connaissances, les faits et les perspectives suivantes paraissent devoir s'accréditer.

D'abord, une très grande mobilité socio-professionnelle semble avoir caractérisé la population saguenayenne. Ceci vaut non seulement pour la période de colonisation primitive, naturellement génératrice d'instabilité, mais aussi pour les décennies contemporaines d'une stabilisation des structures sociales, en particulier à la campagne. On en jugera par un exemple tiré d'une recherche sur Laterrière et dont le tableau 1 ci-contre, présente quelques résultats. Ces données sont éloquentes pour plus d'une raison. Elles sont tirées des dossiers de familles reconstituées de Laterrière pour la période 1855-1969, et sont appuyées sur une compilation des mentions de profession relevées dans les actes de baptême, mariage et sépulture. Elles ne concernent donc que les familles les plus stables de la paroisse et, pour cette raison, elles procurent une mesure fortement sous-estimée de la mobilité. D'autre part, le jumelage des dossiers de familles avec les données des

chez Boréal Express. Sur les théories du développement du sous-développement, il existe maintenant une littérature abondante; nous nous limiterons à deux références essentielles : André GUNDER-FRANK, *Le développement du sous-développement*, Paris, Maspéro, deuxième édition, 1972, 399 p. et Samir AMIN, *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, 1973, Les Éditions de Minuit, 365 p.

17. Dans un récent article (*loc. cit.*, pp. 663-64) où il situe son projet d'enquête dans le cadre québécois, N. SÉGUIN annonce cette première direction.

18. Par exemple, il n'est pas question, à ce stade-ci, de conjecturer la structure compliquée des rapports agriculture-forêt et leur impact sur l'évolution de la société rurale saguenayenne. Il paraît beaucoup plus pertinent et assuré, pour l'instant, d'appliquer le schéma de développement du sous-développement à l'étude de l'urbanisation et de l'industrialisation.

TABLEAU 1

*Chefs de famille ayant changé d'occupation.
Familles observées pendant une période allant de 11 à 20 ans,
Laterrière, 1855-1969.*

(en pourcentages)

PÉRIODE	Ayant changé	N'ayant pas changé	TOTAL
1855-1885	7.6	92.4	100
1886-1910	21.1	87.9	100
1911-1935	48.7	51.3	100
1936-1955	44.3	55.7	100
1956-1969	33.3	66.7	100
ENSEMBLE	29.1	70.9	100

SOURCES : Registres de baptêmes, mariages, sépultures (dossiers de familles reconstituées).

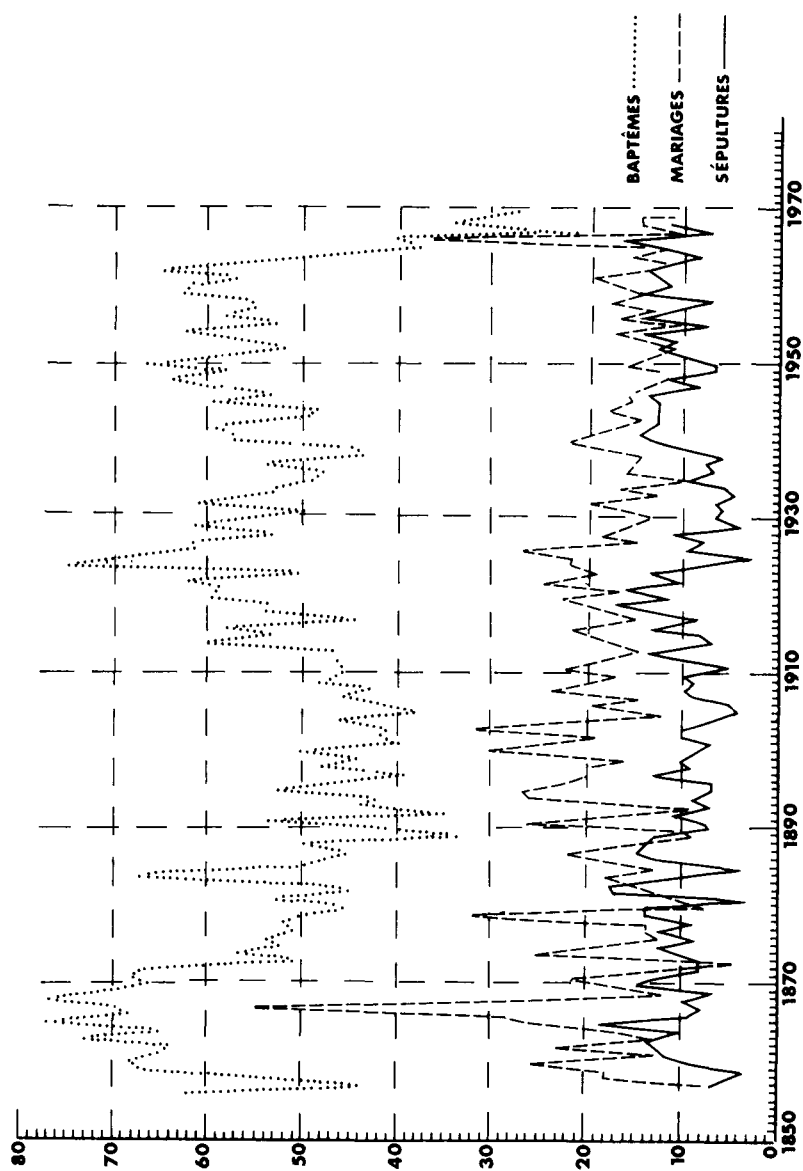
TABLEAU 2

*Taux décennaux de natalité
mortalité, nuptialité, Laterrière, 1860-1869.*

(en pourcentages)

PÉRIODE	NATALITÉ	NUPTIALITÉ	MORTALITÉ
1860-1869	79.6	14.7	14.7
1870-1879	46	10.1	13.9
1880-1889	46.3	9.5	14.3
1890-1899	50.5	10	21.5
1900-1909	51.4	9.3	25
1910-1919	52.3	10.9	19.2
1920-1929	49.1	7.6	16.3
1930-1939	40.4	5.5	11.8
1940-1949	42	9.1	12
1950-1959	33	7.1	7.5
1960-1969	22.1	8.5	6.6

GRAPHIQUE I



Mouvement séculaire des baptêmes, mariages et sépultures, Laterrière, 1850-1970.

recensements nominatifs n'a pu être opéré ici, ce qui atténue encore davantage les possibilités de variations.¹⁹ Malgré tout, ces chiffres laissent songeur. Pour le vingtième siècle notamment, ils donnent à penser que la moitié des habitants du village changeaient de travail tous les quinze ans environ. On est loin de la société rurale traditionnelle, rigide, immobile.

Au chapitre des causes, toute tentative d'explication globale serait certes prématurée et hasardeuse. Il semble bien cependant que cette instabilité reflète un surplus de main-d'œuvre déjà attesté par les données démographiques. À titre d'exemple, le graphique 1 montre le mouvement séculaire des baptêmes, mariages et sépultures à Laterrière; la seule vue des trois courbes laisse deviner l'ampleur des excédents de population imputables au mouvement naturel (voir aussi, dans le même sens, l'évolution des taux de natalité, nuptialité, mortalité, illustrée par le tableau 2). La faiblesse et l'incertitude de la demande de travail, jointe à l'abondance de l'offre, vouait le grand nombre à la mobilité, c'est-à-dire à l'insécurité et peut-être à la pauvreté.²⁰ Ce paraît être en effet un autre trait de la population saguenayenne : la stabilité, l'enracinement dans un emploi, voire dans un endroit, y était à la fois un gage et un signe de sécurité ou de relative aisance. Cela était vrai des cultivateurs comme des plus modestes briqueteurs et sacristains; en même temps, bien sûr, que des médecins, prêtres, avocats et autres « professionnels ».²¹

Instabilité socio-professionnelle, sous-emploi : on retrouve là les visages familiers d'une croissance anémique, sinon du sous-développement. La société rurale saguenayenne est une société piégée. Vers la ville, les lenteurs de l'industrialisation freinent l'essor d'un mouvement d'urbanisation quelque peu soutenu. Vers l'arrière, les campagnes sont

19. Bien sûr, c'est une toute autre question de savoir dans quelle mesure le relevé de deux mentions différentes concernant une même personne signifie réellement un changement d'emploi. Elle sera examinée plus loin.

20. Le professeur Normand Séguin, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, s'apprête à rendre publics les résultats d'une enquête qu'il a menée depuis quelques années sur la propriété foncière à Laterrière au XIX^e siècle; il est certain que ces données permettront de tester en partie l'hypothèse ici avancée. Il sera extrêmement intéressant par la suite d'explorer d'autres aspects de la propriété foncière en liaison avec des phénomènes démographiques, par exemple une étude de la non-propriété ou de l'appauvrissement.

21. On retrouverait là un phénomène analogue à celui qui a été observé à Hamilton au milieu du siècle dernier :

« Although the transients approximated the rest of the population in age and occupation, they differed in one critical respect : wealth. Within every occupational category, the people who remained within the city were wealthier. Thus, it was the poorer merchants, shoemakers, lawyers and, even, the poorer labourers who migrated most frequently. All of this points to the coexistence of two social structures within nineteenth-century society : one relatively fixed, consisting of people successful at their work, even if that work was labouring; the other a floating social structure composed of failures, people poorer and less successful at their work, even if that work was professional, drifting from place to place in search of success. » (Michael KATZ, « The People of a Canadian City, 1851-52 », *Canadian Historical Review*, LIII, 4 (décembre 1972), p. 406.)

La même hypothèse a été reprise, mais d'une manière très prudente et très nuancée, dans une étude récente sur une communauté rurale ontarienne du XIX^e siècle. Voir : David GAGAN, « Geographical and Social Mobility in Nineteenth-Century Ontario : a Microstudy », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, XIII, 2, 1976, pp. 152-164.

livrées aux contraintes de l'économie agro-forestière qui tire profit des surplus d'hommes. D'où un demi-cloisonnement entre villes et campagnes qui vouait les travailleurs en quête d'ascension ou simplement en quête d'installation matérielle, à des stratégies tout à fait divergentes. Les deux extrêmes pourraient être décrits comme suit. Dans un premier cas, on tentait sa chance au Saguenay, de préférence dans le voisinage du lieu natal. L'individu était alors condamné à errer d'emploi en emploi parfois pendant plusieurs années avant de pouvoir « s'établir », c'est-à-dire avant de trouver une certaine sécurité professionnelle. Il ne serait pas étonnant de trouver là une cause de mariage tardif. Dans le deuxième cas, une émigration radicale s'imposait comme le seul recours possible; c'était alors l'exode vers des destinations assez lointaines — Montréal, États-Unis, Ouest canadien, etc. Autrement dit, les circuits migratoires avaient souvent tendance, ou à se confiner à l'aire rurale saguenayenne, ou à déborder carrément la frontière régionale. Soit deux exemples tout à fait typiques. P.B. est né au début de ce siècle dans un petit village du Lac Saint-Jean. À quinze ans, il est homme à tout faire sur la ferme familiale, tout comme ses quatre frères. Déjà, il trouve un peu de travail chez des voisins, surtout à l'époque des récoltes ou durant l'hiver à la coupe du bois. À dix-huit ans, il est aide de ferme chez un oncle à Saint-Augustin. Trois ans plus tard, il occupe la même fonction chez un autre oncle à Saint-Jérôme. En guise de rémunération, on lui offre la table et le gîte. À vingt-quatre ans on le retrouve à Montréal comme journalier, puis il est à Bagotville, de nouveau comme aide de ferme. Enfin à trente-trois ans, il est de retour sur la terre familiale. Il se marie. Depuis une dizaine d'hivers, il a fréquenté les chantiers d'abattage. Il a maintenant trente-cinq ans, et c'est alors seulement qu'il trouve un emploi à Jonquière où il demeure au service de la même entreprise pendant plus de trente ans. Voici par contre la famille S. de Laterrière. Elle compte treize membres, sept garçons et six filles, outre le père et la mère. Un seul fils est demeuré comme fermier à Laterrière, les autres ayant tous quitté. Ils sont à Québec, Montréal ou New York où ils occupent des emplois de concierge, commis ou mécanicien; sauf un qui est frère du Sacré-Cœur et missionnaire. Ils ont tous quitté parce qu'ils ne trouvaient ni terre à Laterrière ni emploi dans les villes de la région. Quant aux filles, dont une est à l'emploi du gouvernement à Québec, elles habitent la région, ayant épousé qui un agriculteur, qui un enseignant, qui un ingénieur . . . Ces deux cas, tirés de notre fichier, sont typiques de deux profils migratoires opposés mais simultanés et révèlent chacun à leur façon l'anémie des pôles urbains régionaux.

Récapitulons. Nous avons formulé l'hypothèse d'une forte instabilité professionnelle, tout au moins dans les campagnes, laquelle serait le fait de quelques facteurs structurels, dont le surplus de main-d'œuvre. Mais ce surplus est lui-même créé en partie par l'incapacité où se trouve l'économie régionale d'absorber la totalité de l'offre de travail. De là l'existence de villes si peu « urbanisantes » — pour peu que l'on considère le mouvement séculaire plutôt que certaines périodes en particulier — et d'un relatif cloisonnement urbain-rural tout à fait déterminant à l'égard des formes de la mobilité. En cela, tout accuse en définitive la vieille structure de l'économie saguenayenne, axée sur l'exportation, et sa dépendance envers les capitaux et les marchés internationaux. Captif d'une économie primaire, le Saguenay

se caractérise par une structure de l'emploi qui n'arrive pas à se diversifier et à s'étendre. Dominé par l'industrie étrangère, il offre aux autochtones des perspectives restreintes de promotion concrétisées dans des carrières de subalternes. Ces données, sur plus d'un siècle, ont tracé le dessin des principaux clivages sociaux, fixant les rythmes de l'avancement et ses limites : d'où une courbe de mobilité en dents de scie, qui s'élève et qui retombe à chaque génération, n'entraînant guère d'accumulation économique et sociale, sauf chez une petite bourgeoisie qui a su associer directement son sort à celui du grand capital.

V. PROBLÈMES DE MÉTHODE

Telles sont les grandes orientations qui appuient notre recherche sur la mobilité sociale saguenayenne depuis le milieu du XIX^e siècle. Elles ne vont pas sans difficultés. Deux problèmes en particulier appellent réflexion. Nous les présentons brièvement en terminant.

a) Valeur des données socio-professionnelles comme indicateurs de la position sociale.

Une mobilité extrême semble caractériser la population saguenayenne même à l'époque où, la colonisation primitive étant achevée, les cadres sociaux acquièrent cohérence et fermeté. Ce phénomène fait ressortir le caractère relativement interchangeable du vocable professionnel. S'agissant par exemple des mentions portées aux registres à l'occasion de baptêmes, mariages ou sépultures, on soupçonne une certaine indifférence des déclarants qui, d'une fois à l'autre, ne se feront guère scrupule d'user d'étiquettes parfois peu apparentées pour désigner la même activité de travail (« journalier », camionneur, contracteur, industriel). Mais cette insouciance trahit une réalité professionnelle qui est en elle-même foncièrement polyvalente. Il est certain qu'au XIX^e siècle, un colon fait un peu tous les métiers, un cultivateur qui s'adonne à la production laitière se donne volontiers comme fromagier puis commerçant, un travailleur non spécialisé adonné aux emplois saisonniers se verra accoler les professions les plus diverses, etc. Enfin, la langue socio-professionnelle est empreinte de confusions. Elle se fonde sur une diversité de critères, parlant tour à tour de :

- secteurs ou domaines d'activités (fonctionnaire, chercheur, politicien, travailleur forestier)
- types ou domaines de spécialisation et de compétence (sociologue, géographe, technicien, historien, administrateur, ingénieur, informaticien)
- charges et titres honorifiques (député, chanoine, maire, marguillier, comte)
- titres hiérarchiques (contremaître, chef d'entreprise, apprenti, surintendant)
- tâches, fonctions spécifiques (commis, secrétaire, gardien, directeur, vérificateur, tourneur, opérateur, riveur, couleur de métaux)

- métiers et professions, comme tels (plombier, avocat, policier, menuisier, peintre, médecin)
- catégories socio-professionnelles (artisan, homme d'affaires, religieux, journalier, ouvrier).

Ces exemples suffisent à montrer à quel point le discours socio-professionnel est hétéroclite et incohérent. Comment se surprendre des difficultés insurmontables — et la plupart du temps insurmontées — auxquelles se heurtent généralement les tentatives de construction de catégories ou d'échelles socio-professionnelles ?

Les remarques qui précèdent invitent à réfléchir sur la pertinence de nos démarches en matière d'analyse socio-professionnelle. Il paraît imprudent, sinon incorrect, d'appliquer à l'étude de sociétés pré-industrielles des concepts, des méthodes et des modèles conçus pour l'étude de sociétés urbaines industrielles ou post-industrielles. Soit les notions de métier, de profession, de promotion, de rôle, de statut; elles supposent toutes une certaine spécificité, une exclusivité de l'activité de travail qui est à la fois signe et facteur de cloisonnement économique et qui procure à son titulaire un encadrement socio-culturel. Or ces traits suivent l'éclatement de la polyvalence traditionnelle et sont contemporains d'une organisation du travail déjà vouée à un processus de division ou d'émiettement très avancé. Ces préoccupations nous ont suggéré quelques révisions méthodologiques. Il paraît en effet utile de délaisser provisoirement les notions de profession, de statut ou de catégorie au profit de concepts plus souples, plus dynamiques et plus englobants. Ainsi les notions de circuits professionnels ou d'aires de mobilité s'avèrent sans doute plus appropriées à la perméabilité, apparente tout au moins, de la société saguenayenne pré-industrielle. De même, il semble souhaitable d'exhumer de très vieux concepts comme l'état ou la condition, de préférence au statut ou au métier, en guise de commun dénominateur à l'ensemble des rôles professionnels assumés. C'est la seule façon de rendre compte de l'unité profonde ou de l'homogénéité où se trouve l'activité de travail par rapport à la position sociale des individus; ici l'insertion sociale est déterminée effectivement d'une manière dynamique par la référence à des aires et à des itinéraires parcourus ou accessibles de préférence à une étiquette socio-professionnelle aux contours imprécis.

b) *Classes sociales, couches sociales ?*

Nous avons évoqué la perméabilité qui semble caractériser l'univers socio-professionnel du Saguenay pré-industriel. Ce n'est pas à dire qu'elle soit généralisée, loin de là. Des facteurs divers la circonscrivent de toutes parts. D'abord certains éléments comme la grande industrie ou l'éducation supérieure exercent un effet de fixation sur certaines professions. Et surtout, il est visible que les circuits professionnels autant que les aires de mobilité accusent l'existence de clivages et de plafonnements. C'est à ce point qu'une seconde difficulté, théorique celle-là, surgit. Elle consiste à

intégrer l'analyse des circuits de mobilité à l'analyse de la structure sociale.²²

À première vue, la référence au concept de classes sociales offre ici une voie commode, presque allant de soi. Selon une première perspective, qui est celle d'une sociologie marxisante assez répandue, les blocages seraient le fait de mécanismes divers tendant à creuser et à perpétuer entre les groupes sociaux des distances rigides, durables, structurées; d'où l'émergence de classes, relativement bien découpées, au sein d'une société faite d'inégalités. Cherchant à éclairer l'action de ces mécanismes, on est alors sollicité par les dynamismes économiques, les processus d'appropriation auxquels ils donnent lieu et les rapports sociaux qu'ils génèrent. Ces mêmes dynamismes, selon les formes et les modalités héritées des époques et des lieux commanderaient en dernier ressort le mouvement de l'ensemble. Mais selon une deuxième perspective, non moins accréditée, l'action et des mécanismes sociaux et des dynamismes économiques serait en tout temps celle d'agents dominants exerçant leurs pouvoirs aux dépens d'une majorité dominée par le truchement de rapports de force. Rapports grouillants, au demeurant, toujours menacés de revirements au hasard des conjonctures et au gré des impulsions plus ou moins organisées du moment.

Il appert que, selon l'une ou l'autre de ces deux perspectives, le concept de classe sociale ne désigne pas la même réalité et ne remplit pas la même fonction parce qu'il procède de préoccupations différentes. Dans le premier cas, la classe est confinée dans les manifestations concrètes des inégalités; elle renvoie aux éléments de nature morphologique du social et répond à un souci de connaissance très empirique. Dans l'autre, elle désigne l'acteur social en situation, c'est-à-dire en définitive ce par quoi la structure sociale concrète (milieux, conditions, rapports et clivages sociaux) est ce qu'elle est. Ici la classe se définit essentiellement par rapport à l'action et au changement possibles, parfois imprévisibles, toujours fonction d'une conscience et d'une volonté collectives. La langue scientifique porte la trace de cette ambivalence. Tantôt la classe est évoquée comme l'opprobre des sociétés; il faut la supprimer. Tantôt elle est l'acteur par qui cette suppression arrivera (la lutte des classes).²³ Ainsi elle en vient à désigner à la fois l'objet et le sujet du changement. N'est-ce pas là une grande source de confusion dont les innombrables tentatives de construction ou de définition de ce concept seraient tour à tour victimes.²⁴

Bien sûr, ces remarques trop sommaires appellent des clarifications rigoureuses et des références théoriques précises. Il convenait seulement à ce stade-ci de laisser entrevoir la dualité d'interrogation et d'analyses que recouvre le concept de classe sociale et l'avantage qu'il y aurait à les dissocier soigneusement soit en faisant éclater ce vocable, soit en le confinant à une acception beaucoup restreinte. À cette fin nous proposons d'imputer au

22. Le lecteur nous pardonnera la présentation qui suit, dépourvue de dessein des références, définitions et commentaires qui permettraient une réflexion méthodique; encore une fois, notre but n'est pas ici de discuter mais seulement de situer le problème.

23. Il est possible de relever l'une et l'autre acception chez Marx lui-même.

24. Parmi de nombreux exemples, mentionnons les difficultés qui surviennent dès qu'il s'agit de situer la naissance des classes sociales dans l'histoire.

concept de classe une référence essentiellement dynamique en le réservant à l'étude du changement social et de ses acteurs, alliés ou protagonistes. Quant à l'analyse empirique des inégalités sociales, des formes qu'elles revêtent et des évolutions concrètes dont elles peuvent aussi être l'objet, elle serait le fait d'un deuxième type d'enquête axé sur la reconnaissance des couches et des clivages sociaux. C'est cette deuxième direction qu'emprunte la présente recherche dont l'objet est de reconstituer les circuits professionnels saguenayens et de marquer les blocages et les plafonnements auxquels ils achoppaient.

Gérard BOUCHARD

*Département des sciences humaines,
Université du Québec à Chicoutimi.*